

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE

3/10 DÉCEMBRE 2026

**VOTER CGT, C'EST SE FAIRE
ENTENDRE ET GAGNER
DE NOUVEAUX DROITS**

C'est donner de la force à des élu-es déterminé-es à défendre chaque agent-e et à faire vivre un service public fort au service de toutes et tous.

AVEC LA CGT, EXIGEONS AUX NIVEAUX LOCAL ET NATIONAL :

- Des salaires dignes : dégel immédiat du point d'indice, porté à 6,50 €, avec un minimum de rémunération à 2 200 € ;
- La semaine de 32 heures : pour le partage du travail et pour mieux vivre ;
- Des emplois statutaires pour en finir avec la précarité et pourvoir les emplois permanents ;
- La retraite à taux plein à 60 ans (avec des départs anticipés pour les agent-es exerçant des métiers pénibles et travaillant dans l'insalubrité) ;
- L'égalité réelle entre les femmes et les hommes ;
- Pour un droit à la santé hormonale (24 jours d'ASA par an) ;
- Le rétablissement à 100 % de la rémunération versée lorsque les agent-es sont en congés de maladie ordinaire ;
- L'intégration des primes dans le salaire pour une vraie reconnaissance et une augmentation des retraites ;
- Doublement du traitement/salaire entre le début et la fin de carrière ;
- Du temps pour se former : 10% du temps de travail consacré à la formation ;
- La prise en charge à 100% de la prévoyance obligatoire à partir du 01 janvier 2027
- Le retour du versement de l'APS (Allocation Prévoyance Santé) décorrélié de la santé

**MES MISSIONS ONT UN SENS, MON VOTE AUSSI !
ENSEMBLE, IMPOSONS LE PROGRÈS SOCIAL.**

SEPT 2026 | Ne pas jeter sur la voie publique.

Je vote AU CST

COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

Je vote CGT

>> POUR DES REPRÉSENTANT-ES QUI INTERVIENDRONT :

- Pour de meilleures conditions de travail ;
- Sur l'organisation et le fonctionnement des services publics (restructurations, transferts, privatisations, temps de travail...) ;
- Sur les enjeux liés aux effectifs, à l'emploi et aux qualifications ;
- Sur le régime indemnitaire (RIFSEEP...) ;
- Sur la formation professionnelle, l'insertion et la promotion de l'égalité entre les agent-es ;
- Sur la négociation des lignes directrices de gestion (LDG) ;
- Sur les conditions de travail incluant l'hygiène et la sécurité ;
- Sur l'engagement de l'employeur en matière de réduction des risques psychosociaux (RPS), de protection sociale complémentaire et d'action sociale.

>> POUR DES REPRÉSENTANT-ES EN F3SCT QUI AGIRONT POUR MES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SÉCURITÉ

- Le nombre d'élus CGT en CST détermine le nombre de représentant-es CGT en F3SCT.

Attention,
ce document
n'est pas
un bulletin
de vote !



www.cgtvilledeparis.fr

LA CGT AU SERVICE DES AGENTS DE LA DPMP

Vote électronique du 3 au 10 décembre 2026



Salaires, carrières et conditions de travail : la CGT porte les revendications de tous les corps.

POLICE MUNICIPALE PM ISVP ASP

- Primes intégrées au traitement budgétaire ; prime de cycle pour tous.
- Transports gratuits ; prime de panier ou titres-restaurant.
- Jours de congé rétablis ; pénibilités reconnues et sujétions élargies à tous.
- Effectifs renforcés ; hygiène, sécurité, conditions de travail et tenues adaptées.
- Même traitement pour les ASP, ISVP et PM à missions identiques.
- NBI pour tous les chefs de brigade et leurs adjoints ; catégorie B pour l'encadrement.
- Catégorie active pour tous.

AAS PARCS JARDINS ET MAIRIES

- **Sous-direction** surveillance ; encadrants en catégorie B.
- **Prime d'accueil** pour tous ; rétablissement des 250 € de la Fête des Jardins.
- **Rôle non verbalisateur** : médiation, prévention et dialogue avec le public.
- **Au moins 8 jours fériés** travaillés par an.

ADMINISTRATIFS CAL UGD

- **Carrières** garanties de C à A.
- **Prime « support » de 100 €** : accueil des personnels, pénibilité et charge de travail.
- **Locaux dignes** ; télétravail maintenu ou augmenté.

CADRES B CDS ET TTPS

- **400 € de prime PM mensuelle** pour les cadres B.
- **Revalorisation statutaire**, salariale et indiciaire, prise en compte pour la retraite.
- **TTPS** encadrants naturels des AAS, avec une reconnaissance équivalente à celle des CDS.
- **Carrières attractives**, évolution et égalité de traitement.

DIRECTEURS DE POLICE MUNICIPALE

- Effectifs renforcés.
- Prime de cycle pour tous.
- Catégorie active et reconnaissance des pénibilités.

Du 3 au 10 décembre 2026

VOTEZ CGT AU CST DPMP

NOS 48 CANDIDAT·ES CGT

1 GARAUULT Patrick	13 BADAL Véronique	25 KLUGHERTZ Xaverie	37 GAUTHIER Cedric
2 HERNANDEZ Cyrille	14 RODRIGUES MONTEIRO Amadeu Carlos	26 OUKHEMANOU Sahym	38 AVALIGBE Euloge
3 NOIREL Gilles	15 BALANNEC Béatrice	27 LOPES Rosalynn	39 CAMARA Demba
4 DIAKHITE Issa	16 RENARD Jean-Pierre	28 ROBINSON Raymond	40 LATRECH Nabil
5 HALFINGER Anne	17 PELINSKI Alain	29 ESSKIATI Abdellatif	41 BOUAKIL Malik
6 DAUFRESNE Sérine	18 BRISOT Josélito	30 NGOULOU Jean-Claude	42 BOSSARD Jean-Louis
7 KECHRA Khedidja	19 LEFEBVRE Christelle	31 MARGARITAKIS Hélène	43 KHERMOUCHE Bernard
8 BOMIAN Christian	20 CHAVRIAMAL Alfred	32 ÉLISABETH Ruddy	44 LONDAS Laurent
9 ABDERRAHIM Adel	21 MORNET Jesse	33 AKA Eulalie	45 MILANDU MUZEMBO Gabriel
10 GLAMPORT Marie-Noëlle	22 EVANO Hervé	34 LOA-LOA Claire	46 VIALENS Jean-Jacques
11 KEBAIR Abdessatar	23 HECQUE Stéphane	35 RAKA Benjamin	47 PORPHAL Hélène
12 TALBOT Liliane	24 PAILLARD Élodie	36 MOSTEFA-KARA Abdellatif	48 LETONDEUR Corinne

